

Simon Besson prend de la hauteur

Après sa victoire obtenue à Segré, Simon Besson (UC Cholet 49) a confirmé ce week-end à Vihiers dans la catégorie 3. Un beau cadeau pour ce jeune coureur qui fêtait ses 22 ans.

Il aura fallu 2 h 40 à Simon Besson pour obtenir sa deuxième victoire de la saison. Mais plus qu'une victoire, ce sont d'abord des sensations et ensuite une confiance en hausse. Simon Besson a retrouvé des jambes qu'il avait perdues la saison passée. Le coureur de l'UC Cholet a en effet connu une saison passée entachée par les blessures.

C'est à force de courage et de persévérance que Simon Besson retrouvera le niveau qui est le sien. Le fruit d'un travail long et intense au côté de son entraîneur Herman Menet. Le jeune coureur a pourtant du mal à trouver du temps pour s'entraîner. Étudiant en deuxième année dans l'optique de devenir éducateur spécialisé auprès de jeunes handicapés, Simon Besson est contraint de jongler entre travail et entraînement.

« Il est difficile avec mes études de trouver du temps pour s'entraîner. Mais je m'organise tout le temps pour faire en sorte de rouler 4 fois dans la semaine. La victoire de ce week-end est le résultat de ces efforts. »

Comme de nombreux cyclistes, Simon Besson est vacciné par un rayon de bicyclette : **« Cela fait maintenant 8 ans que je fais du vélo et je garde toujours cette même passion qui me fait avancer »**. Aussi passionné par la piste que par la route, Simon Besson avait fini en 2002, vice champion de France sur piste lors du championnat de France de poursuite par équipe. Une discipline qu'il affectionne mais qu'il a quelque peu délaissée cette année. **« J'ai laissé de côté la piste car je voulais me concentrer avant**

tout sur la route. Mais la piste me manque. Je risque de me remettre rapidement à cette épreuve ».

Simon Besson est un ambitieux. Il va donc jouer crânement sa chance lors du championnat régional prévu le 27 avril prochain à la Séguinière. **« Je vais faire de mon mieux pour tenter de gagner le championnat régional. Mais le niveau est très élevé, ça risque d'être difficile. Une victoire serait géniale pour le département mais aussi pour le vélo club choletais. »** Simon Besson espère bien finir sa saison avec le bonheur qu'il a connu au début.

Auteur d'une très belle saison, Simon Besson a confirmé en remportant la course de Vihiers.



L'Athlé 72 Le Mans se hisse au niveau supérieur

Interclubs N2 à Cholet. Les interclubs ont permis d'enregistrer la montée en puissance de l'équipe mancelle.

Cette finale organisée par l'Entente des Mauges, a tenu toutes ses promesses. Il fallait cependant faire face à des conditions climatiques rugueuses et non favorables aux prouesses. Mais la possible accession en National 1C, dopait les athlètes et rendait la compétition passionnante.

Au petit jeu des points accumulés, ce sont les brillants athlètes de l'UC 72 qui se distingueront. Avec un total porté à 50 195 points, les Sarthois devraient monter d'un échelon. Une récompense méritée sur l'ensemble de la compétition. Ils ont en effet dominé les débats en réalisant de belles performances notamment par Thomas Delmestre, qui avec un excellent chrono de 14"67, remporte le 110 mètres haies. Mais la montée est aussi due à Charles Edo Sakouvo-gui en longueur (6m59), à Pierre Gendron sur 800 mètres (1'54"79) ou encore à Amandine Hergas sur 200 mètres (25"58).

A noter également la bonne deuxième place de l'Entente des Mauges. Les Choletais, qui évoluaient à domicile, ont confirmé les bons résultats des semaines précédentes. On a vu notamment une Pauline Rivet des grands jours sur 100 mètres (13"34) ainsi qu'une très en verve Anne Rethoré qui sur 400 mètres a affolé les chronos. Le Racing Club Nantais complète un podium qui se veut sans surprise.



La réunion qui se tenait à Cholet a vu le sacre des Sarthois.

Le classement : 1. Athlé 72 Le Mans, 50 195 pts ; 2. Entente Des Mauges, 46 866 pts ; 3. Racing Club Nantais, 46 237 pts ; 4. Stade Laval, 45 789 pts ; 5. Ca Du Pays Saumurois, 44 559 pts ; 6. Entente Athle Nord Mayenne, 44 453 pts ; 7. Stade Niortais, 41 863 pts ; 8. Esc Ocean/Saint Nazaire, 40 093 pts.

Les 10 meilleures performances : Manuela Montebrun (Stade Laval) 1116 points en lancer de marteau ; Sébastien Delaunay (CAPS) ; 1039 points sur le 5000 marches ; Thomas Delmestre (Entente Des

Mauges) 991 points sur 100 m haies ; Marie Messenger (Entente Athle Nord Mayenne) 989 points sur 400 m haies ; Guillaume Routhiau (stade Laval) 960 points sur 200 m ; Amandine Hergas (UC 72) 953 points sur 200 m ; Anne Rethore (Entente des Mauges) 948 points sur 400 m ; Manuela Benavente (Ca du Pays Saumurois) 948 points sur 3000 m ; Alexandre Sourd (Stade Laval) 936 points sur 400 m ; Margaux Hinschberger (Stade Niortais) 920 points 100 m haies.